

*Questions orales***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

TAIWAN—LA POSITION DU CANADA

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, en l'absence du ministre d'État aux Affaires extérieures, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le ministre d'État aux Affaires extérieures a déclaré que la politique du gouvernement était de ne pas reconnaître Taiwan officiellement ni sur le plan diplomatique. Pourtant, le ministre d'État au Multiculturalisme a déclaré hier: «N'importe quel ministre du cabinet devrait pouvoir participer à des manifestations organisées par les partisans de Taiwan».

Il s'agit là manifestement d'un grave faux pas dans la politique du gouvernement.

M. Crosbie: Pas de discours, de grâce.

M. Marchi: Comme le vice-premier ministre réconcilie-t-il la ligne officielle formulée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et l'attitude du ministre d'État au Multiculturalisme qui a autorisé récemment le ministre du Revenu national à assister aux cérémonies de la fête nationale de Taiwan?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député semble oublier que le député de Glengarry-Prescott-Russell, le député de Richmond Wolfe et le sénateur de De la Vallière, tous membres de son parti, participent tous à ce voyage à Taiwan.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Il n'a pas été invité?

M. Crosbie: Où est Boudria?

M. Marchi: Monsieur le Président, je me contre-fous de la façon dont le gouvernement de Taiwan dépense son argent.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre!

M. Siddon: Il l'a dit.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis certain que le député a une question.

M. Marchi: Ce qui m'intéresse, c'est la politique de notre gouvernement, pas celle du gouvernement de Taiwan.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, comment le vice-premier ministre explique-t-il cette contradiction politique? Où tire-t-il la ligne de la discrétion ministérielle sur une très importante et délicate question de politique étrangère? Quelle est la politique, qui en est responsable et est-elle cohérente?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, la politique du gouvernement vis-à-vis du gouvernement chinois a été décrite de façon très éloquente, compétente et complète par le premier

ministre en réponse aux questions qui lui ont été posées lors de sa conférence de presse de vendredi matin.

M. Hovdebo: Pas à la Chambre.

M. Nielsen: Si le député n'a pas vu cette conférence de presse, ou s'il n'est pas à jour dans ses informations, je peux lui préciser que la politique que suit le gouvernement vis-à-vis de la Chine continentale est la même que celle du gouvernement qu'il appuyait quand il était de ce côté-ci de la Chambre.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT POUR RÉDUIRE LE CHÔMAGE

M. Ross Belsher (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle était sans doute enchantée quand on a annoncé vendredi dernier que le taux national de chômage avait baissé à 10.1 p. 100, le plus bas niveau depuis trois ans. Peut-elle nous dire quelles mesures le gouvernement prendra durant les prochains quelques mois pour réduire encore davantage le taux de chômage?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, comme le député l'a signalé, le taux de chômage est descendu à 10.1 p. 100, son plus bas niveau depuis mars 1982. Bien entendu, nous ne sommes pas satisfaits et nous nous efforcerons de le faire baisser encore plus. Nous savons que le taux fluctuera. Nous trouvons cependant encourageantes les prévisions du Conference Board du Canada qui estime que le taux de chômage fléchira à 9.7 p. 100 l'an prochain. Dans l'intervalle, monsieur le Président, nous avons amorcé une nouvelle stratégie canadienne d'emploi qui fournira des emplois et une formation à environ 400,000 Canadiens qui autrement n'auraient pas de chance de trouver des emplois.

* * *

LE LOGEMENT

L'AVENIR DES APPARTEMENTS GREYMAC À TORONTO

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances qui est chargée de la Société canadienne d'assurance-dépôts. Étant donné ce que nous avons appris aujourd'hui au sujet des propriétés de Greymac, la ministre peut-elle nous assurer qu'aucun des 10,000 appartements Greymac de Toronto ne sera vendu avant que la ministre n'ait vérifié auprès du conseil municipal si la politique énoncée n'est pas contraire au règlement municipal de Toronto qui limite la conversion de logements locatifs en condominiums?